

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1975)

Heft: 306

Artikel: Vacances de neige

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vacances de neige

Ah, les braves gens ! Le tourisme a vraiment du bon. Voilà que, comme chaque année ou presque, le shah d'Iran et sa délicieuse famille sont les hôtes de la Suisse pendant les mois d'hiver. Et les journalistes de faire immédiatement le pied de grue pour recueillir les confidences d'un chef d'Etat dont dépend de plus en plus la bonne santé des économies européennes. Et les photographies des sourires impériaux de se multiplier à la « une » de tous les quotidiens bien informés. Quoi de plus normal direz-vous... actualité oblige !

Dommage, cependant, que l'on n'ait pas, à cette occasion, demandé à Sa Majesté des nouvelles des prisons de l'Empire.

Juste pour voir si les nouvelles du Comité suisse de défense des prisonniers politiques iraniens (c/o Mme Dumuid, 16, av. Jules Crosnier, 1206 Genève) sont fondées ou non.

Lequel comité communique notamment :

L'Association des juristes démocrates et l'Association des juristes catholiques mandataient, à la fin de l'année passée, un avocat au barreau de Paris pour compléter l'information officielle iranienne au sujet des prisonniers politiques iraniens. Les conclusions de cet expert de retour d'un voyage de huit jours en Iran (*« Le Monde »*, 28.12.1974), qui a rencontré d'anciens détenus : dans chaque prison, un local est affecté à la torture. Plus loin : « Selon les détenus qui ont eux-mêmes subi les sévices, les tortures les plus souvent pratiquées sont les suivantes : flagellation avec un fouet métallique, grillage sur table métallique chauffée à blanc et sur laquelle on allonge le détenu, brûlures de cigarettes, décharges électriques sur le sexe, suspension au plafond par les bras et introduction dans l'anus d'une bouteille cassée. Des tortures sont également pratiquées, selon les anciens détenus, sur les proches ».

L'un de ces anciens détenus cite le cas d'une femme violée en présence de son mari, d'un enfant de dix-sept ans soumis à la flagellation et à la torture de l'électricité devant son père, d'un enfant

de quatre ans flagellé et sur lequel on a pratiqué des incisions au niveau du cou sous les yeux de sa mère. Un autre affirme qu'il lui avait été si insupportable de voir torturer son enfant sous ses yeux qu'il aurait souhaité avoir un couteau pour le tuer plutôt que de le voir souffrir.

Toutes ces affirmations confirmées par le « *Sunday Times* » (19.1.1975) qui, après une enquête longue de deux ans, affirme : « L'enquête a fourni aux allégations de torture, depuis dix ans, une confirmation de poids qui ne peut être démentie ». Selon le journal londonien, il y a trois catégories de prisonniers torturés :

Les marchés iraniens éveillent une convoitise universelle. Le shah fait grand cas de ses efforts pour faire parvenir au plus vite la Perse à l'ère industrielle; et bien sûr, les interlocuteurs commerciaux ne lui manquent pas.

*Mais il faut admettre que l'un des secteurs où les contrats se multiplient à n'en plus finir entre Téhéran et ses partenaires du monde entier est le secteur militaire. Là, de l'Est à l'Ouest, les gouvernements et les entreprises spécialisées se mettent en quatre pour donner au shah les moyens de mener la guerre la plus moderne possible. Lorsque l'on sait à quelle vitesse le matériel de guerre se déprécie, on admettra que l'Iran n'a pratiquement plus d'autres solutions que de s'engager le plus rapidement possible dans un conflit qui lui permette de « rentabiliser » ses investissements. En 1976, en effet, l'arsenal iranien (voir le « *Tages Anzeiger* » du 15 février), opérationnel tant contre l'ennemi intérieur que contre l'étranger, sera le suivant :*

Flotte aérienne. A ce chapitre les Etats-Unis se sont taillé la part du lion; ils ont fourni ou fournissoient la quasi-totalité des 486 appareils de la plus haute technicité à disposition des pilotes iraniens (80 intercepteurs, 391 chasseurs et bombardiers, dont certains équipés pour une guerre nucléaire, et 15 avions de reconnaissance).

Hélicoptères. Là encore, un monopole américain : les 739 hélicoptères qui pourront être en-

- les militants de gauche, pacifiques ou partisans de la guérilla,
- les opposants musulmans dissidents,
- les intellectuels de la classe moyenne, coupables d'avoir critiqué en public ou en privé le régime (la plupart d'entre eux n'ont pas trente ans).

Conclusion de l'ambassadeur d'Iran en France : « Nous n'avons pas de prisonniers politiques en Iran; Sa Majesté le shah a dit à plusieurs reprises récemment : « Nous n'avons pas besoin de pratiquer la torture; les cas de subversion sont des bandes armées et des drogués ».

gagés l'année prochaine proviennent exclusivement des usines d'outre-Atlantique (le chiffre articulé ici est un minimum : certains modèles très perfectionnés sont livrés dans le plus grand secret).

— Chars. Etats-Unis et Grande-Bretagne conjointement leurs efforts dans ce secteur pour faire de l'armée iranienne un modèle pour ses homologues européennes : 1660 chars pourront être engagés, provenant pour la moitié des ateliers qui construisent le « Chieftain » anglais. Ajouter à ce total, 2000 chars à mission défensive, soviétiques cette fois pour la plupart.

— Marine. L'Iran pourra compter sur 39 bateaux de formats divers et de provenance multiple (dont deux porte-avions pouvant recevoir jusqu'à 80-90 bombardiers).

Un commerce florissant, donc, dont l'ampleur devrait, à l'avance, rendre sceptiques les observateurs les moins qualifiés lorsque se démènera sur la scène internationale un médiateur, de préférence américain, accumulant les nuits blanches et les déplacements spectaculaires pour convaincre le shah de ne pas engager les hostilités.

Une dernière note qui rassurera les lecteurs attristés de ne pas voir apparaître à ce palmarès de la compétitivité militaro-commerciale les spécialistes suisses en matière d'armement, spécialistes pourtant mondialement appréciés : la Suisse a exporté en 1973 pour 91 millions de francs d'armes et de munitions en Iran (52 millions en 1974).